



Règlement Local de Publicité intercommunal de Rennes Métropole

C - ANNEXES

C-1 Plans des secteurs patrimoniaux et paysagers protégés

Plan C-1.16

Saint-Gilles / Pacé / La Chapelle-Thouarault

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 30/06/2022

Echelle : 1 / 5 000
Juin 2022



- Eléments de contexte**
- Limites communale
 - Parcelle et bâti cadastral
 - Zone agglomérée
 - Zone non agglomérée
- Secteurs patrimoniaux protégés**
- A0 - Monuments historiques et sites classés
 - A1 - Abords des monuments historiques
 - Périmètres délimités des abords
 - Rayons de 500 m
 - A2 - Sites patrimoniaux remarquables et sites inscrits
- Secteurs paysagers protégés (issus du PLUi en vigueur)**
- Espaces boisés classés
 - Espaces d'intérêt paysager ou écologique
 - zones N

